

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 novembre 2014**

Etaient présents: Barbaz Régis, Masnada Véronique, Donjon Gérard, Perroux Jean-François, Ansard Jacqueline, Gaillard Bertrand, Nowotny Dominique, Schwartzmann Hervé, Pesenti Patrick, Barbaz Damien  
Absent excusé : Gallice Danielle

### Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal fixe le taux de la Taxe d'Aménagement à 2%.

### Subventions accordées

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 75 € à La ligue contre le cancer, l'association des paralysés de France, l'association Grégory Lemarchal et Locomotive.

### Prévoyance

Le Conseil Municipal adhère à la convention de participation pour le risque prévoyance proposée par le Centre de gestion de la Savoie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et fixe, pour le risque « prévoyance », le montant unitaire de participation à 15 euros par agent et par mois, au prorata du temps de travail et dans la limite de la cotisation versée par l'agent .

### Commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT du 20 octobre concernant le transfert de la compétence périscolaire (retour de l'intercommunalité vers les communes de St Pierre d'Albigny, de St Jean de la Porte, de Fréterive et de Cruet) et, dans le cadre de l'harmonisation intercommunale, de la prise en charge par la Communauté de Communes de l'aide financière (partie fixe) versée à l'ADMR de St Pierre d'Albigny par ces mêmes communes.

### Recensement

Le Recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Le Conseil Municipal nomme Yves Santin Janin comme agent recenseur et lui attribue une indemnité forfaitaire de 404 €.

### ATSEM

Sandrine Martinez, en arrêt maladie, reprendra ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> décembre en mi-temps thérapeutique.

### Schéma Directeur d'Assainissement

Une réunion avec les techniciens du Conseil Général a eu lieu. Un dossier de demande de subvention sera présenté au Conseil Général de la Savoie.

### Carte communale

Des devis ont été demandés pour la révision de la carte communale. Une étude environnementale est désormais obligatoire. Devant le coût excessif, entre 20 et 30 000 €, le Conseil Municipal reporte la date de révision.

### Salle des fêtes

La commission de sécurité a levé l'avis défavorable avec des prescriptions.

### Rythmes scolaires

Une aide de 50 € par enfant et par an nous sera versée. Concernant les 40 € supplémentaires seules quelques communes en France peuvent en bénéficier.

### Saison hivernale

Il serait bon de voir avec Philippe Martinet les passages délicats et les recommandations pour le déneigement.